



UNE ÉCONOMIE MEILLEURE POUR UNE VIE MEILLEURE

***LE DÉVELOPPEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE DE
LA CLOSM DU QUÉBEC : LE CHAÎNON
MANQUANT***

*Une stratégie de développement de la main-
d'œuvre pour les anglophones et la communauté
de langue officielle en situation minoritaire du
Québec (CLOSM du Québec)*

MÉMOIRE DE LA CEDEC | LE 16 OCTOBRE 2024

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le développement de la main-d'œuvre consiste à **outiller les gens composant la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain** en leur donnant les connaissances et le savoir-faire dont ils ont besoin pour profiter de carrière et de possibilités d'emploi émergentes dans l'économie.

Le développement de la main-d'œuvre constitue un élément essentiel au développement économique. Le développement de la main-d'œuvre fournit le travail dont les secteurs public et privé et la société civile ont besoin, aujourd'hui et demain, pour produire des produits et services tangibles et immatériels dont nous dépendons tous pour vivre et prospérer. Comme tel, il joue un rôle essentiel pour favoriser la croissance économique.

Les gens composant la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain doivent avoir un accès à vie à un continuum de soutien touchant le perfectionnement des connaissances et des compétences. Le but d'une telle approche envers l'apprentissage permanent consiste à assurer la résilience de la main-d'œuvre et du travailleur, c'est-à-dire la capacité de satisfaire constamment les besoins et les nécessités d'une économie en changement rapide, caractérisée par une combinaison de facteurs économiques connus et inconnus.

La croissance et le développement économiques et les avantages économiques tangibles qu'ils fournissent aux gens et aux collectivités dépendent d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptable. Le développement réussi de la main-d'œuvre dépend à son tour d'une stratégie multidimensionnelle axée sur la création et la prestation de programmes de développement de la main-d'œuvre adaptés, opportuns, reliés et coordonnés pour des groupes de population particuliers. De telles solutions nécessitent une collaboration active dans les secteurs public et privé et la société civile de notre économie, y compris : (a) des établissements secondaires et postsecondaires (b) l'acquisition d'une spécialité et des formateurs (c) les fournisseurs de services d'emplois (d) les employeurs, les syndicats et les représentants de l'industrie et (e) les dirigeants et les groupes communautaires.

LA MAIN-D'ŒUVRE ANGLOPHONE DU QUÉBEC

Un aperçu général

Selon Statistique Canada, 1 611 375 résidents du Québec (19,2 % de la population), ou un cinquième, parlaient régulièrement l'anglais à la maison en 2021.

- 1 088 820 résidents du Québec (13,0 % de la population) désignaient l'anglais comme leur seule première langue officielle parlée et 329 515 résidents (3,9 %) désignaient l'anglais et le français comme leur première langue officielle parlée.¹

¹ Veuillez consulter Statistique Canada <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023016-fra.htm>

- 1 452 285 travailleurs vivant dans la province (35,4 %), ou un tiers de la main-d'œuvre québécoise, utilisent l'anglais au moins régulièrement au travail, y compris tous ceux qui utilisent l'anglais le plus souvent au travail.
 - 798 795 individus utilisaient l'anglais le plus souvent au travail en 2021, de manière prédominante ou égale avec d'autres langues, représentant 19,5 % des travailleurs de la province.
- Parmi les travailleurs qui utilisaient l'anglais au moins régulièrement au travail, plusieurs travaillaient dans des services professionnels, scientifiques et techniques (188 300 personnes ou 13,0 %), dans le commerce de détail (158 980 personnes ou 10,9 %) ou dans les soins de santé et assistance sociale (155 700 personnes ou 10,7 %).
 - Parmi les travailleurs qui parlaient l'anglais le plus souvent à la maison, de manière prédominante ou avec d'autres langues, 89,2 % utilisaient aussi l'anglais régulièrement au travail.
 - La plupart des gens (72,1 %) qui utilisent l'anglais régulièrement au travail vivaient dans la région métropolitaine de recensement de Montréal.

Les anglophones participent à tous les aspects de la main-d'œuvre québécoise. Ils participent au travail à temps plein et à temps partiel et ils participent aux secteurs professionnel, scientifique et technique ainsi que dans le commerce de détail, la fabrication, les soins de santé et l'assistance sociale.

Soixante-cinq pour cent des travailleurs québécois de langue maternelle anglaise utilisent régulièrement le français au travail.

En tant que groupe de population, les anglophones font face à des défis particuliers qui ont été bien documentés au cours des dix dernières années, c'est-à-dire qu'ils ont tendance à subir des taux de chômage plus élevés partout dans la province et à gagner un revenu médian plus faible que la population générale du Québec.

LE CHAÎNON MANQUANT, UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA CLOSM DU QUÉBEC

L'élaboration d'une stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones

Peu importe quelle perspective est utilisée, une main-d'œuvre anglophone très participative et bien préparée possédant les connaissances, le savoir-faire et les compétences linguistiques nécessaires est essentielle à la croissance de l'économie du Québec et au développement d'une société québécoise saine.

Une main-d'œuvre anglophone qualifiée et bien instruite constitue une importante contributrice à la croissance économique du Québec.

La CLOSM du Québec possède un certain nombre d'atouts communautaires locaux, régionaux et provinciaux pour soutenir le développement de la main-d'œuvre anglophone, notamment un système d'écoles primaires, secondaires, postsecondaires, professionnelles et d'éducation des adultes très développé, complété par divers services de formation, de perfectionnement des compétences et d'aide à l'emploi.

Ce que la CLOSM du Québec n'a pas et ce dont elle a besoin, c'est l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination efficace d'une **stratégie de développement de la main-d'œuvre** anglophone tournée vers l'avenir qui aide efficacement les anglophones à tirer pleinement parti des possibilités d'emploi offertes par l'économie québécoise, tout en les outillant pour **évoluer et s'adapter aux réalités économiques changeantes de la province**. Cette stratégie doit permettre aux anglophones d'accéder à :

- **Une information pertinente et opportune sur la démographie et le marché du travail, y compris les exigences en matière de compétences linguistiques pour des emplois spécifiques.**
- **Un continuum de soutien concernant l'acquisition de connaissances, le perfectionnement des compétences et les services d'aide à l'emploi** tout au long de leur vie.

Évidemment, aucun acteur du développement économique ou communautaire ne peut, à lui seul, répondre aux besoins futurs et aux aspirations des anglophones du Québec en matière de développement de la main-d'œuvre.

L'APPEL À L'ACTION de la CEDEC contenu dans ce mémoire consiste à faire valoir la nécessité pour la CLOSM de Québec de s'occuper de l'important chaînon manquant du développement de la main-d'œuvre pour les anglophones du Québec : une STRATÉGIE DE GESTION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE DE TALENTS ANGLOPHONES.

Les principes d'une stratégie de gestion de chaîne logistique de talents anglophones

Une **stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones** innovatrice, pluriannuelle et tournée vers l'avenir, qui permet aux anglophones de tirer pleinement parti d'une économie québécoise en constante évolution, devrait reposer sur les principes suivants :

- L'harmonisation des priorités et des plans de développement économique
 - Dans le cas de la CLOSM du Québec, cela signifierait l'alignement du développement de la main-d'œuvre et le plan décennal de développement économique de la CLOSM du Québec centré sur (a) la consolidation de la contribution de la communauté à la croissance de l'économie du Québec tout en (b) l'exploitation de cette contribution pour traiter les disparités économiques vécues par la communauté
- Un accès continu à des **renseignements locaux, régionaux et provinciaux** à jour sur :
 - La main-d'œuvre anglophone et sa trajectoire démographique.
 - La main-d'œuvre anglophone, y compris les profils de ses connaissances et de son savoir-faire.
 - Les exigences du marché du travail de l'économie québécoise et le repérage de celles qui peuvent être le mieux exploitées par les Québécois d'expression anglaise.
 - Les exigences en matière de compétences linguistiques pour différents types d'emplois.
 - Les écarts qui peuvent exister entre tous les éléments ci-dessus.

- **Centrer sur la carrière du travailleur et ses aspirations de développement de ses compétences**
- **Établir des liens** essentiels entre la carrière des travailleurs et les aspirations en matière de développement des compétences et la réalité des demandes du marché du travail au sein de l'économie de la province.
- Traiter simultanément sur les **priorités à court, moyen et long terme en matière de développement de la main-d'œuvre.**
- Combiner l'éducation formelle et informelle, la formation et la trace du développement des compétences, accompagné d'un accent particulier mis sur l'**acquisition de compétences rémunérée sur le lieu de travail** qui tire parti des flux de travail naturels.

Mécanismes nécessaires pour mettre en œuvre avec succès une stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones

Pour développer avec succès les machines et les processus qui soutiennent la mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones, la CEDEC est d'avis que les structures et les programmes suivants doivent être mis en place.

- **Un ÉCOSYSTÈME de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones.**

La collaboration, qui est au cœur du mandat et de la mission de la CEDEC, exige que différents acteurs et partenaires communautaires, qui voient les possibilités et les défis sous différents angles, travaillent ensemble pour identifier des solutions créatives de développement de la main-d'œuvre qui vont au-delà de la vision limitée de tout acteur concernant ce qui est possible.

La mise en œuvre réussie d'une stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones ne sera possible que si différents agents de développement économique travaillent ensemble pour répondre aux besoins, aux intérêts et aux aspirations des anglophones et de la communauté de langue officielle en situation minoritaire du Québec (CLOSM du Québec) en matière de développement de la main-d'œuvre.

Ce qui précède est particulièrement vrai en ce qui concerne le raccordement et la coordination de la prestation des services d'aide à l'emploi. Les approches cloisonnées de la programmation et de la prestation des services dans ce domaine ne sont ni souhaitables ni acceptables. Tous les agents de prestation de services d'aide à l'emploi devraient être prêts à contribuer à la force collective de la gestion de la chaîne logistique de talents anglophones. De tels liens permettraient également une expansion plus collective et réfléchie des activités des services d'aide à l'emploi dans toute la province, en particulier dans les régions où il existe des lacunes évidentes en matière de services.

- **Le partage de l'information sur le développement de la main-d'œuvre et le développement du marché du travail à l'échelle locale, régionale et provinciale.**

Le partage de l'information sur la main-d'œuvre anglophone et son développement, ainsi que sur les exigences du marché du travail de l'économie québécoise, est essentiel si l'on veut que les Québécois d'expression anglaise, ainsi que les organismes et institutions qui les desservent, travaillent ensemble pour que la main-d'œuvre anglophone puisse profiter pleinement des possibilités de développement de carrière, de développement professionnel et de possibilités d'avancement au Québec.

Le partage de l'information faciliterait également la conception et la mise en œuvre d'une approche plus collaborative de recherche sur le développement de la main-d'œuvre et le développement du marché du travail qui pourraient être utilisés pour renforcer la coordination de la gestion plus efficace d'une chaîne logistique de talents anglophones.

- **Un service provincial de jumelage et de placement de talents capable de fonctionner à l'échelle locale, régionale et provincial**

Veiller à ce que les anglophones puissent tirer parti des possibilités d'emploi dans leurs collectivités, leurs régions et partout dans la province, ainsi que de se déplacer et de s'adapter aux réalités économiques changeantes, est essentiel au succès d'une stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones.

Un tel service de jumelage et de placement de talents dans toute la province sera nécessaire pour tirer parti de la technologie afin de déterminer et de diffuser l'information sur les possibilités d'emploi qui tirent le meilleur parti des aspirations de carrière et de développement des compétences des travailleurs anglophones du Québec. Ce service provincial de jumelage et de placement de talents provinciaux « *par et pour* » assurera une capacité de recherche active alignée sur le développement de la main-d'œuvre anglophone du Québec.

- **Surveillance et évaluation continues du rendement**

La saisie et l'analyse continues des données pertinentes sur la main-d'œuvre et le développement du marché du travail permettraient à l'ÉCOSYSTÈME de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones de surveiller les progrès par rapport à des objectifs précis de développement de la main-d'œuvre et d'apporter des corrections de trajectoire au besoin.

De telles pratiques de surveillance et d'évaluation du rendement permettraient de recommander systématiquement des façons novatrices d'adapter et de faire évoluer la conception et la prestation de la Stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones.

Le développement d'un **ÉCOSYSTÈME permettant la gestion de la chaîne logistique de talents anglophones** et la mise en œuvre efficace d'une **stratégie de gestion de la chaîne logistique de talents anglophones à l'échelle de la CLOSM du Québec** fondée sur les principes et modalités décrits dans le présent mémoire sont des mécanismes particulièrement bien adaptés pour assurer le développement optimal et futur de la main-d'œuvre anglophone au Québec.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT AIDER

La CEDEC croit que les ministères fédéraux et les agences fédérales ont le pouvoir et le devoir de prendre **des mesures positives** pour soutenir l'avancement continu et soutenu de la communauté de langue officielle en situation minoritaire du Québec (CLOSM du Québec). Ces mesures doivent être fournies **directement à la CLOSM du Québec** et évaluées par rapport **aux buts et aux objectifs de développement économique** clairs « *par et pour la CLOSM du Québec* ».

La Partie VII de la Loi sur les langues officielles (LLO) oblige les ministères fédéraux et les agences fédérales à contribuer activement à **la vitalité** des communautés minoritaires francophones et anglophones de partout au Canada (CLOSM), **y compris la CLOSM du Québec**. Ces obligations comprennent le soutien et l'aide fournis de manière active au développement des CLOSM et la promotion de la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, y compris au Québec.

L'utilisation optimale des **ressources financières fédérales limitées** aidera à maximaliser les avantages pour les anglophones et la CLOSM du Québec. Maximaliser les avantages nécessitera **une coordination et une collaboration** systématiques à **l'échelle de la CLOSM du Québec** et **entre** la CLOSM du Québec et les ministères fédéraux et les agences fédérales concernés.

La CEDEC a l'intention de continuer à plaider vigoureusement en faveur de l'établissement des **mécanismes habilitants décrits dans ce mémoire**. Ils sont **essentiels** au développement continu et réussi de la main-d'œuvre anglophone au Québec.